

presque sa capacité de production d'acier basique. L'*Algoma Steel* aménage de nouvelles installations de production primaire et de transformation au coût d'environ 35 millions. La *Dominion Foundries* installe à Hamilton un nouveau haut-fourneau qui entrera en production, on l'espère, avant la fin de l'année civile. La *Dominion Steel* augmentera aussi sa capacité de production mais, comme il s'est produit des retards dans l'élaboration du programme complet, je ne puis fournir maintenant de détails.

Quand le programme d'expansion sera pleinement appliqué il accroîtra d'environ un million de tonnes la production de l'acier au Canada. C'est une augmentation d'à peu près 30 p. 100. Il permettra aussi à notre pays de fabriquer une plus grande variété de produits ouvrés. Son exécution est entièrement confiée à des particuliers, et les fonds utilisés ont été recueillis par les méthodes habituellement accessibles à l'entreprise privée. C'est une expansion dont le pays profitera beaucoup, et c'est pourquoi le Gouvernement a cherché autant que possible à la favoriser.

M. Blackmore: Une fois cette expansion complétée, le Canada produira-t-il tout l'acier dont il a habituellement besoin en temps de paix ou la production sera-t-elle encore insuffisante?

Le très hon. M. Howe: J'estime, pour deux raisons, qu'il nous faudra probablement toujours importer de l'acier. Tout d'abord, notre pays croît rapidement, et ce qui peut être aujourd'hui une situation d'équilibre peut se transformer l'an prochain en un déséquilibre. Une autre difficulté tient à la faible demande de certains produits, par exemple les profilés en I à larges rebords. Le volume de la production ne suffirait pas à motiver les frais d'installation. Il y aura sans doute toujours des produits qu'il ne serait pas rentable pour nous de fabriquer, à cause du coût d'installation. Il nous faudra donc les importer.

M. Blackmore: Beaucoup de gens se demandent pourquoi, à ce qu'on dit, une si forte part de notre minerai est expédiée aux États-Unis pour y être traitée. Le ministre peut-il nous l'expliquer?

Le très hon. M. Howe: Je vais rassurer mon honorable ami à ce sujet. En ce moment, le Canada est un importateur "net" de minerai. Je veux dire par là que nous en importons plus que nous en exportons. La situation changera dans un an ou deux, mais je n'ai pas encore à m'en préoccuper. Nous comptons surtout sur les États-Unis pour obtenir du minerai de fer depuis que le Canada a aménagé sa première aciéries et nous sommes encore dans la même situation. Le député me

demande combien d'acier le Canada pourrait utiliser si ses approvisionnements étaient illimités. Je n'ai pas la réponse à cette question mais, cette année, nous produirons environ trois millions et quart de tonnes d'acier fini et nous en importerons environ un million et quart de tonnes. Si nous en avions un demi-million de plus, nous pourrions certes l'utiliser.

M. Green: Au cours des derniers mois, a-t-on pris les mesures afin d'établir des aciéries sur la côte du Pacifique? Nous avons lu que la *Consolidated* utilisait à Kimberley ses résidus de fer pour fabriquer de l'acier et qu'il était possible qu'une autre aciéries soit construite sur les terres basses du continent, ou dans l'île Vancouver. Le ministre peut-il nous dire s'il se fait quelque démarche en vue de l'établissement d'une ou de plusieurs aciéries sur la côte?

Le très hon. M. Howe: D'après le dernier renseignement que je possède, la *Consolidated Smelting* s'occupe activement de la mise au point d'un haut fourneau qu'elle ajoutera à sa fonderie. Je n'ai pas entendu parler directement d'une aciéries sur la côte de l'Ouest. Mon honorable ami se rendra compte que l'État ne construit pas ces industries. Une industrie est le fruit du travail d'un homme doué de l'initiative voulue et de hautes connaissances spéciales. S'il n'y avait personne pour s'en occuper, il n'y aurait pas d'industrie de l'acier. Ce ne sont pas les commissions des chambres de commerce ou des boards of trade qui les construisent. J'aimerais que ces organismes s'en rendent compte et ne me harcèlent pas tellement de requêtes générales exhortant l'État à s'en charger. L'État ne fait rien de tel.

M. Hansell: Avant de parler du premier crédit au budget de l'administration, qu'il me soit permis de dire brièvement ce que je pense des observations qu'a formulées le député de Moose-Jaw.

Il nous a donné une analyse du rapport des contrats entre les provinces. Je crois qu'il y a peut-être matière à critique, mais il y a aussi matière à éloges. Rien ne saurait être tel qu'on puisse en dire que tout est mauvais et que rien n'est bon. L'honorable député a souligné la différence entre les contrats accordés en Saskatchewan et ceux qui l'ont été dans le territoire du Yukon; je crois qu'on devrait nous donner des explications à ce sujet. Dans les circonstances, il semble y avoir là une différence déraisonnable. Mais il doit exister raison à cela.

Puis le député a parlé d'une petite commande passée à un entrepreneur de la Saskatchewan à l'égard de travail effectué dans l'Alberta. Avant de terminer, il a laissé enten-